

Sept salariés du CEN PACA rejoignent le Parc national des Calanques

21 octobre 2013

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), qui a assuré la gestion des îles de Marseille pendant 20 ans, voit sept de ses salariés intégrer le Parc national des Calanques. Un transfert prévu dans le décret de création du Parc.

Le CEN PACA a œuvré pendant 20 ans, en partenariat étroit avec le Conservatoire du littoral, la Ville de Marseille, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la protection des îles de Marseille. Il a été ainsi une des chevilles ouvrières de la création d'outils protecteurs pour le patrimoine naturel insulaire marseillais : Parc maritime du Frioul en 2002 et Réserve naturelle de l'archipel de Riou en 2003. A cela s'ajoute la préservation du site de la Muraille de Chine (propriété du Conservatoire du littoral protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope). Le CEN PACA salue le travail de ces 7 salariés qui ont notamment permis d'améliorer la connaissance sur la faune et la flore des milieux insulaires et côtiers (puffins cendrés, grands cormorans, astragale de Marseille, herbier de Posidonie...).

Aujourd'hui, la valeur patrimoniale des îles de Marseille ainsi que la gestion des archipels de Riou et du Frioul sont reconnues par l'ensemble des professionnels de la protection de la nature, tant au niveau national qu'international. La création du [Parc national des Calanques](#) et le classement en cœur de parc de l'ensemble des îles de Marseille pérennisent la protection du patrimoine naturel insulaire et reconnaissent vingt ans d'actions et d'engagement du CEN PACA.

Désormais animé par 41 salariés, le CEN PACA continuera de préserver le patrimoine naturel de la région (milieux côtiers, forestiers, steppes et pelouses sèches, zones humides), de s'impliquer dans la protection d'espèces emblématiques (aigle de Bonelli, tortue d'Hermann, vipère d'Orsini, etc.) et de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, qui a pour mission la préservation du patrimoine naturel de la région PACA.

Pour plus d'infos : www.cen-paca.org ou [Facebook](#).

Contact presse :

Irène Nzakou – 04 42 26 74 31 ou 07 86 40 91 20 - irene.nzakou@cen-paca.org

SIÈGE SOCIAL :

CEN PACA
890, chemin de
Bouenhoure Haut
13090 - Aix-en-Provence
Tél. +33 (0)4 42 20 03 83
Fax. +33 (0)4 42 20 05 98

www.cen-paca.org

CODE APE : 9104 Z
N° SIRET : 340 747 047 00025

Membre de la
Fédération des
Conservatoires
d'espaces naturels